

**DIRECTION REGIONALE
DE L'EQUIPEMENT
DE BASSE-NORMANDIE**

**DIRECTION DEPARTEMENTALE
DE L'EQUIPEMENT
DE LA MANCHE**

LE NORD COTENTIN

Les déplacements domicile-travail

EVOLUTION 1990-1999

Rapport complémentaire



S.A.R.L. au capital de 100 000 francs

Chemin de Lamballard

14760 BRETTEVILLE/ODON

Tél : 02.31.73.39.00 – Fax : 02.31.7339.05

RCS : Caen B 398 479 113 – APE : 741G

Décembre 1999

228
CIR

SOMMAIRE

PREAMBULE

I. LA MOBILITE ALTERNANTE 1975-1990 2

II. EVOLUTION DE LA POPULATION 1990-1999 9

III. LA REPARTITION RESIDENTIELLE
DES SALARIES DES ETABLISSEMENTS « PUBLICS » ... 11

III. LES SALARIES DES ETABLISSEMENTS
DU SECTEUR PRIVE 15

IV. LA CONSTRUCTION NEUVE DANS L'ARCHIPEL 18

CONCLUSION 19

PREAMBULE

Les premiers résultats du recensement de 1999 ne permettent d'examiner les évolutions récentes de la zone d'emploi de Cherbourg que sous un angle strictement démographique. De ce fait, il s'est agit ici, de même que pour l'étude réalisée sur l'Archipel caennais, de mobiliser différentes données « externes » de façon à appréhender les éventuelles inflexions survenues récemment dans les relations domicile-travail dans le cadre de l'Archipel cherbourgeois.

Ont été ainsi mobilisés les sources et fichiers suivants :

- Les fichiers de localisations résidentielles des personnels de trois des principaux employeurs « publics » cherbourgeois (La DCN ou « Arsenal », le centre hospitalier Louis Pasteur, la ville de Cherbourg) soit plus de 5 500 salariés au 1/11/1999.
- Le fichier de localisation résidentielle des salariés des établissements privés de l'Archipel cherbourgeois (DADS au 31/12/1996) fourni par l'INSEE.
- Le fichier de la construction neuve (base SICLONE) – évolution 1975-1998.

Chaque source a été traitée et analysée séparément et fait l'objet d'un chapitre spécifique. Une synthèse interprétative est proposée à l'issue de cette étude.

Préalablement à cette présentation, la communication par l'INSEE de données détaillées sur les migrations domicile-travail au sein de l'Archipel pour la période 1975-1990 nous permet de reprendre et de compléter les observations réalisées dans le cadre du premier rapport. Cette analyse constitue le premier chapitre de ce document.

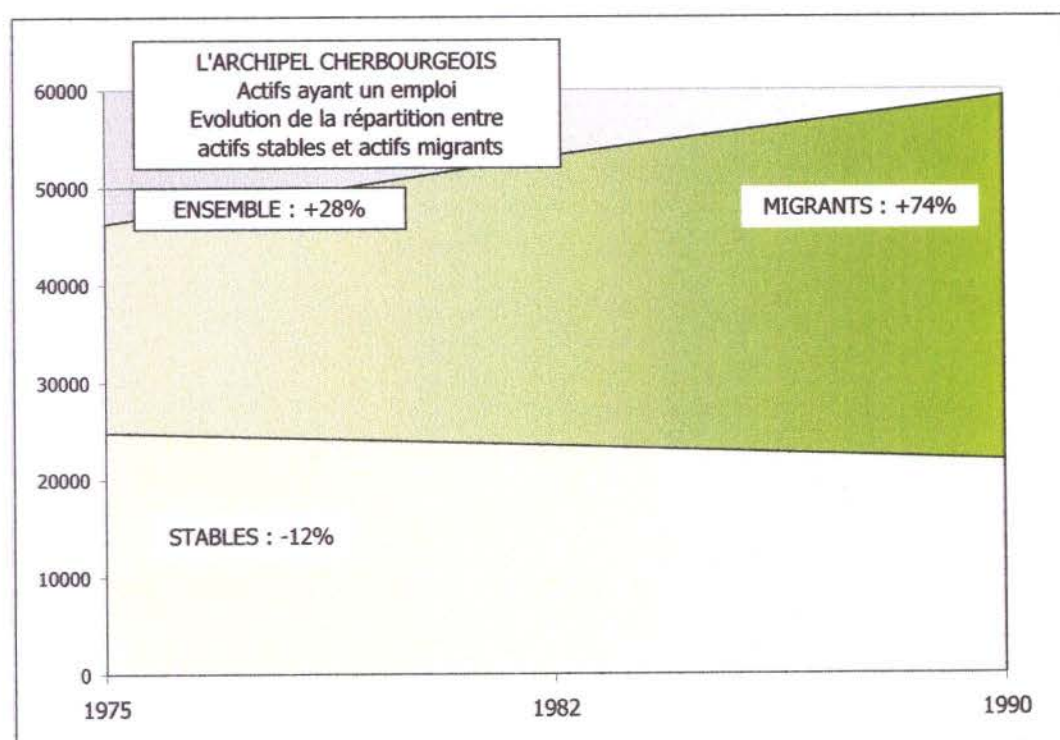
I. LA MOBILITE ALTERNANTE 1975-1990

Conséquence de l'important mouvement de périurbanisation mais aussi de l'apparition ou du développement de pôles d'emplois nouveaux, la mobilité alternante connaît un développement considérable dans l'ensemble de la zone d'emploi (**cartes 1 et 2**).

En 1975, environ 21 000 actifs quittaient leur lieu de résidence pour aller travailler dans une autre commune. En 1990 ces migrants quotidiens sont plus de 37 000 soit un accroissement de près de 75% !

La part des actifs migrants dans le total des actifs ayant un emploi est ainsi passée de 46% en 1975, à 56% en 1982 pour atteindre 63% en 1990. Ce taux dépassent 80% pour une dizaine de communes.

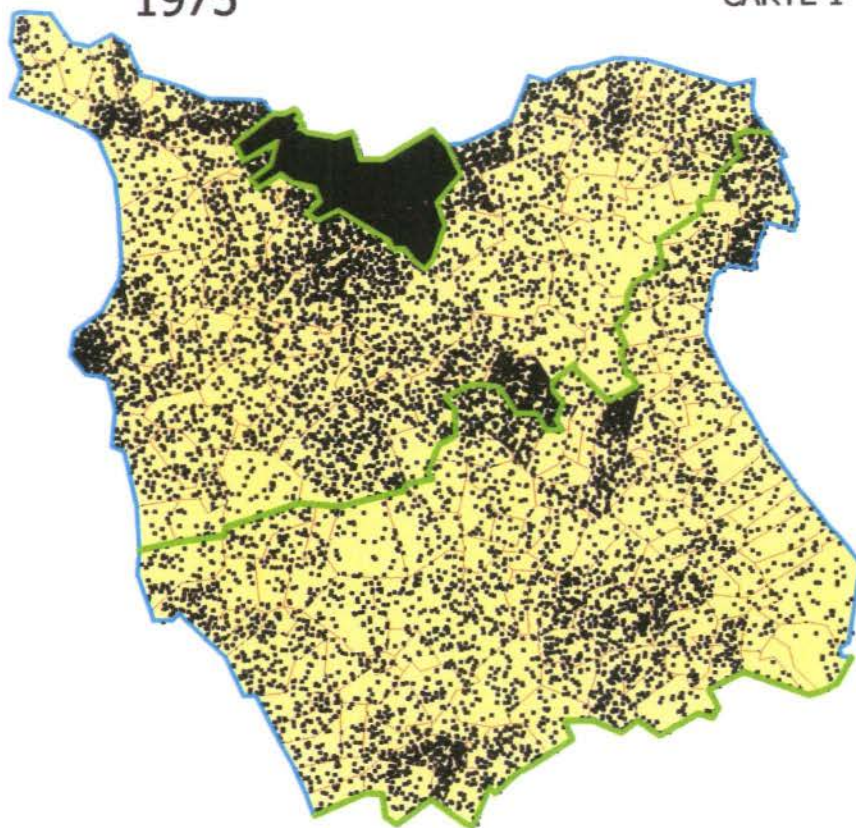
A l'inverse, dans le même temps, le nombre des actifs stables se réduisait d'environ 3 000 personnes soit une diminution de 12%.



Source : INSEE RGP 1975-1982 et 1990 – infographie : Atelier des Cordeliers

1975

CARTE 1

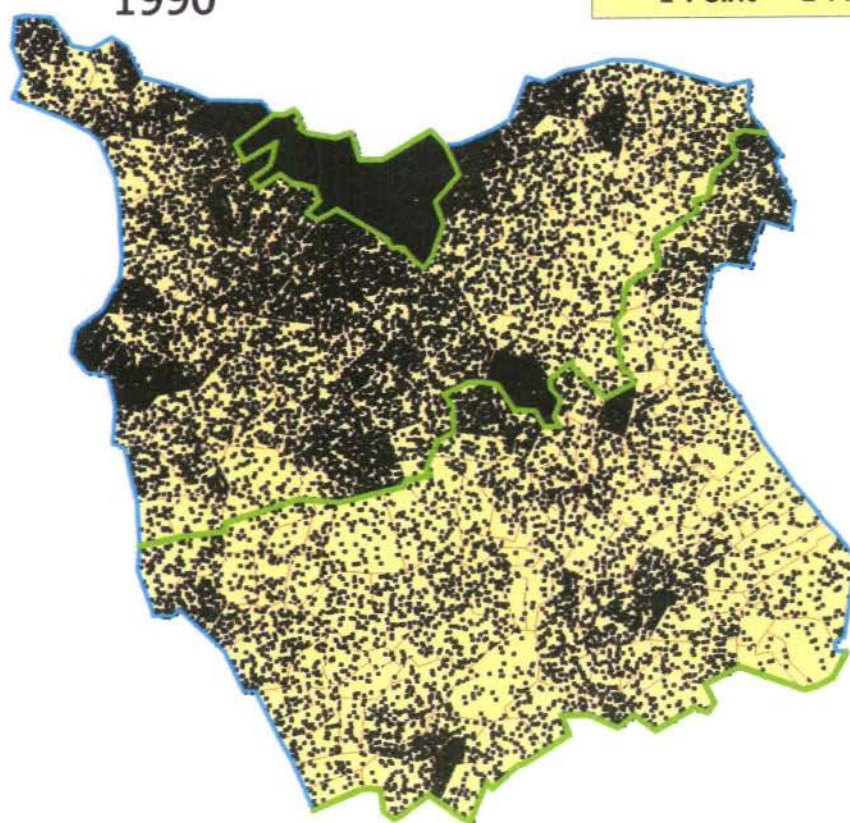


Sources : INSEE, cartographie : Atelier des Cordeliers

COMMUNES DE RESIDENCE
DES ACTIFS MIGRANTS
1 Point = 1 MIGRANT

1990

CARTE 2



Sources : INSEE, cartographie : Atelier des Cordeliers

La mobilité dans l'Archipel

En 1990, 56 920 actifs ayant un emploi résidaient et travaillaient dans le cadre de l'Archipel. En 1975, ils n'étaient que 44 753 soit une augmentation de 12 167 personnes (+27%).

	Stables dans leur commune de résidence	Mobiles dans la zone	Mobiles inter zones	Total
CUC	12 621	15 720	5 961 ¹	34 302
Zone périurbaine	9 296	6 026	7 296	22 618
Archipel	21 917	21 746	13 257	56 920

Source : INSEE

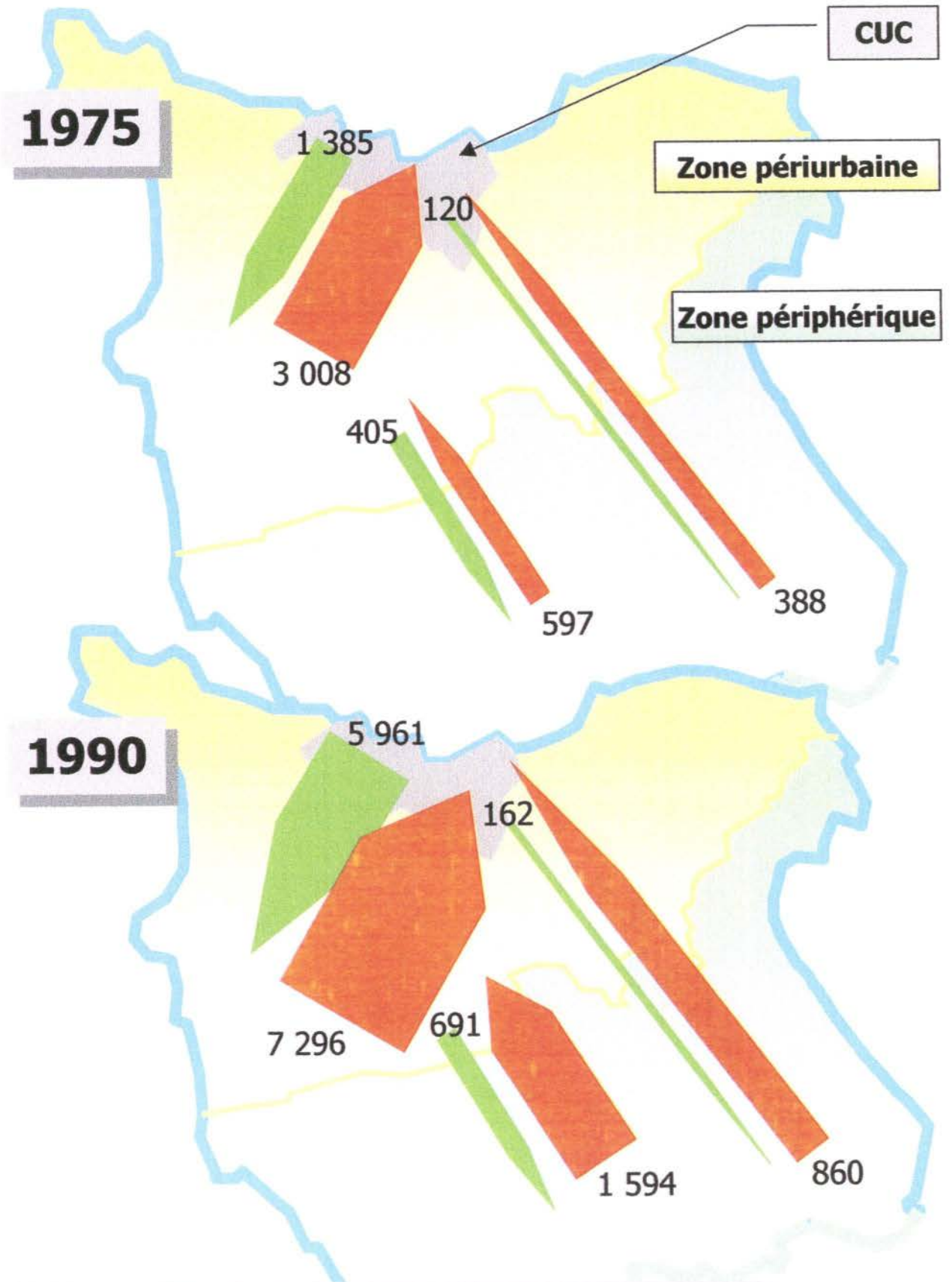
Au cours de ces 15 années, les déplacements quotidiens d'actifs entre les trois secteurs de la zone d'étude ont considérablement évolués (document graphique page suivante).

Ce sont les flux à destination de la zone périurbaine (où se situe le « pôle nucléaire » La Hague/Flamanville) qui présentent les taux d'accroissement les plus élevés. Les mouvements au départ de la CUC vers cette zone ont augmenté de 330% !, ceux au départ de la zone périphérique de 167%. Dans le même temps les déplacements internes à la couronne périurbaine n'augmentaient que de 22%.

Toutefois, en volume, les flux centripètes demeurent les plus importants, en particulier les déplacements vers la CUC au départ de la zone périurbaine qui, en forte augmentation également (+143%), concernaient près de 7 300 actifs en 1990. Ainsi à cette date, 31% des actifs résidants dans la couronne périurbaine travaillaient dans une commune de la CUC contre 19% en 1975.

Du fait du développement de ces flux croisés, la part des actifs stables dans la CUC est en diminution. En 1975, le pôle d'emploi de la CUC « s'auto-alimentait » très fortement (89% des actifs qui y travaillaient y résidaient également). En 1990, la part de ces actifs stables est tombée à 75%.

¹ 5 961 actifs quittent la CUC pour travailler dans la zone périurbaine et 7 296 font l'inverse.



1975

1990

CUC

Zone périurbaine

Zone périphérique

**LES MIGRATIONS DOMICILE – TRAVAIL
DANS LA ZONE D’EMPLOI CHERBOURGEOISE**

Source : INSEE, infographie Atelier des Cordeliers

Origine résidentielle des actifs occupant un emploi dans les communes de la CUC en 1990

Communes de travail	Stables dans leur commune de résidence	Actifs mobiles dans la CUC	Actifs résidents hors CUC	Total
Cherbourg	6 933	11 465	6 611	25 009
Tourlaville	1 922	1541	1 199	4 662
Equeurdreville	1 454	720	485	2 659
Octeville	1 266	526	407	2 199
La Glacerie	559	674	465	1 698
Querqueville	487	794	453	1 734
Total CUC	12 621	15 720	9 620	37 961
Total CUC en %	33,2%	41,4%	25,4%	100%

Source : INSEE

Sur les 9 620 emplois occupés par des actifs résidents hors CUC, 7 296 venaient dans la zone périurbaine (3 008 en 1975), 860 de la zone périphérique et le solde soit 1 464 actifs migrants étaient domiciliés à l'extérieur de la zone d'étude.

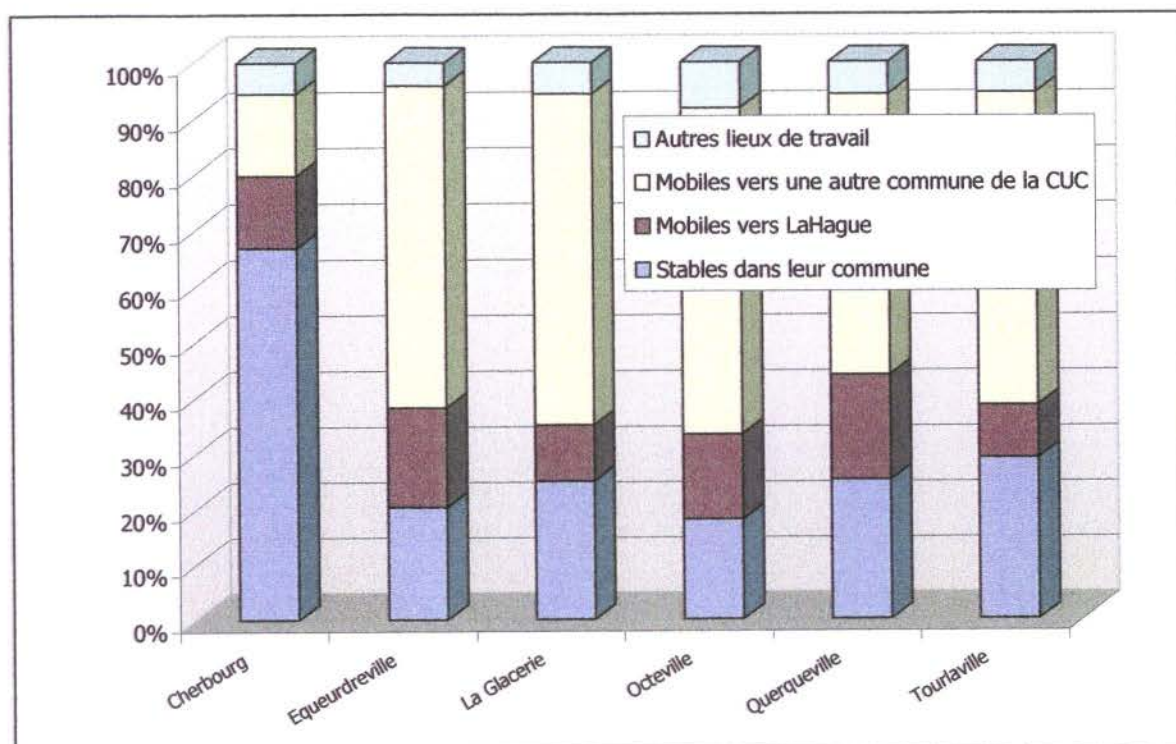
Depuis 1975 de nombreux actifs ont quitté la CUC pour habiter la couronne périurbaine mais dans le même temps l'offre d'emploi dans la CUC s'est accrue (plus de 6 000 emplois supplémentaires) mais surtout s'est redistribuée largement sur les autres communes de la CUC (environ 1 300 supplémentaires à Cherbourg et 4 700 sur les autres communes). En 1975 Cherbourg disposait de 74% des emplois de la CUC. En 1990, elle n'en détient plus que les 2/3.

Lieux d'emploi des actifs résidents des communes de la CUC en 1990 (Effectifs)

Communes de résidence	Lieux de travail				Total
	Dans la commune de résidence	Dans une autre commune de la CUC	La Hague	Autres lieux	
CHERBOURG	6933	1525	1335	564	10357
EQUEURDREVILLE - HAINNEVILLE	1454	4114	1277	290	7135
LA GLACERIE	559	1322	224	125	2230
OCTEVILLE	1266	4081	1067	568	6982
QUERQUEVILLE	487	970	363	111	1931
TOURLAVILLE	1922	3708	623	357	6610
TOTAL CUC	12621	15720	4889	2015	35245

Source : INSEE

Lieux d'emplois des actifs résidents des communes de la CUC en 1990 (Structure en %)



Source : INSEE. infoarabie : Atelier des Cordeliers

La seule opposition notable concerne Cherbourg d'un côté et les autres communes de la CUC. Les actifs résidents à Cherbourg bénéficient très largement du fait que la ville dispose d'un stock d'emploi conséquent, ainsi, 67% des actifs résidents travaillent sur place. Ces actifs stables ne sont en moyenne que 1 sur 5 dans les autres communes de la CUC.

En ce qui concerne les migrations vers La Hague, 14% des actifs domiciliés dans l'agglomération y travaillent. Cette proportion varie sensiblement en fonction de la distance (et des difficultés d'accès) ; elle atteint presque 20% à l'Ouest (Equeurdreville et Querqueville) et plafonne à moins de 10%² à l'autre extrémité de la Communauté Urbaine (Tourlaville).

² Ces 10% représentent cependant un effectif de 623 personnes.

Migrations des actifs résidents dans la zone périurbaine 1975/1990

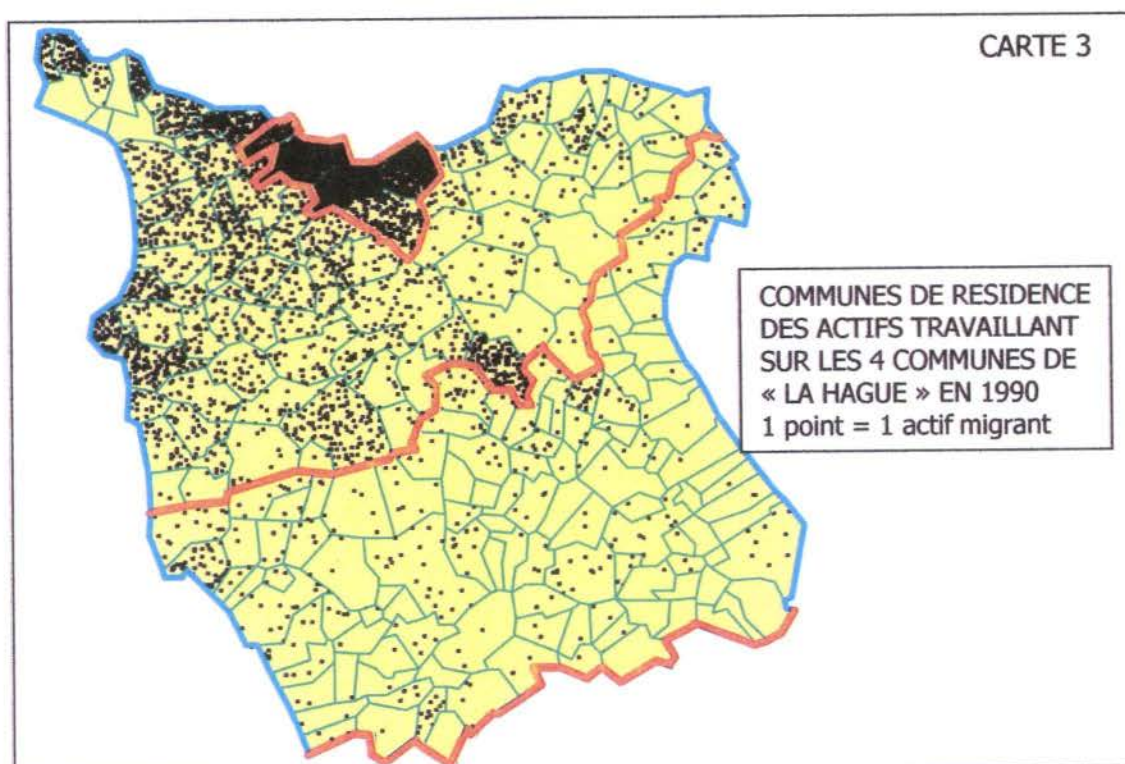
	1975		1990	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Stables dans leur commune	10 415	65	9 296	39
Mobiles dans la zone	1 176	14	6 026	35
Mobiles vers la CUC	3 008	19	7 296	30
Autres mobiles	410	2	1 465	6
Total	16 009	100	24 083	100

Source : INSEE

Au sein de la zone périurbaine, la part des actifs stables dans leur commune de résidence a fortement régressé (de 65% en 1975 à 39% en 1990), mais les effectifs n'ont pas fortement diminué (-11%). L'emploi « local » y a donc été largement préservé (ou en tout cas suffisamment renouvelé) d'autant que sa diminution intègre pour une large part celle des emplois agricoles.

Le phénomène le plus marquant reste cependant l'accroissement très important de la mobilité qu'elle soit interne à la zone périurbaine (multipliée par 5) ou en direction de la CUC (multiplié par 2,5).

Les migrations quotidiennes vers La Hague



Source : INSEE fichier Mirabelle 1990, cartographie : Atelier des Cordeliers

Les 10 principales communes de résidences des actifs de « la «Hague »

Communes de résidence	Effectifs de migrants vers la Hague	% cumulé
CHERBOURG	1335	15,7
EQUEURDEVILLE-HAINNEVILLE	1277	30,7
OCTEVILLE	1067	43,3
TOURLAVILLE	623	50,6
QUERQUEVILLE	363	54,9
URVILLE-NACQUEVILLE	262	58,0
LA GLACERIE	224	60,6
VALOGNES	175	62,7
LES PIEUX	150	64,4
BRICQUEBEC	142	65,8

Source : INSEE

En 1990, 8 500 salariés domiciliés dans la Manche travaillaient sur les 4 communes du « pôle nucléaire » de la Hague.

Hormis la commune de Urville-Nacqueville intercalée en 6^e place, toutes les communes de la CUC constituent les principaux lieux de résidence des actifs travaillant sur le site de La Hague. 4 306 personnes soit 50,6% de l'ensemble des actifs du site demeurent dans l'une des quatre principales villes de CUC.

II. EVOLUTION DE LA POPULATION 1990-1999

Les premiers résultats du recensement de 1999

Après la forte croissance de sa population dans les années 80, la zone d'emploi de Cherbourg connaît depuis 1990 une légère récession démographique (-0,2%) sensiblement plus marquée encore dans le cadre territorial de l'Archipel (-0,6%) alors que dans le même temps, la population du département de la manche restait stable (+0,04%).

	Effectifs		Variation	
	1990	1999	Absolue	%
Cherbourg	27 121	25 380	-1 741	-6,4
Autres communes de la CUC	64 924	63 221	-1 703	-2,6
Total CUC	92 045	88 601	-3 444	-3,7
Zone périurbaine	63 085	65 649	+2 564	+4,1
ARCHIPEL	155 130	154 250	-880	-0,6
Zone périphérique	44 057	44 564	+507	+1,2
ZONE D'EMPLOI	199 187	198 814	-373	-0,2

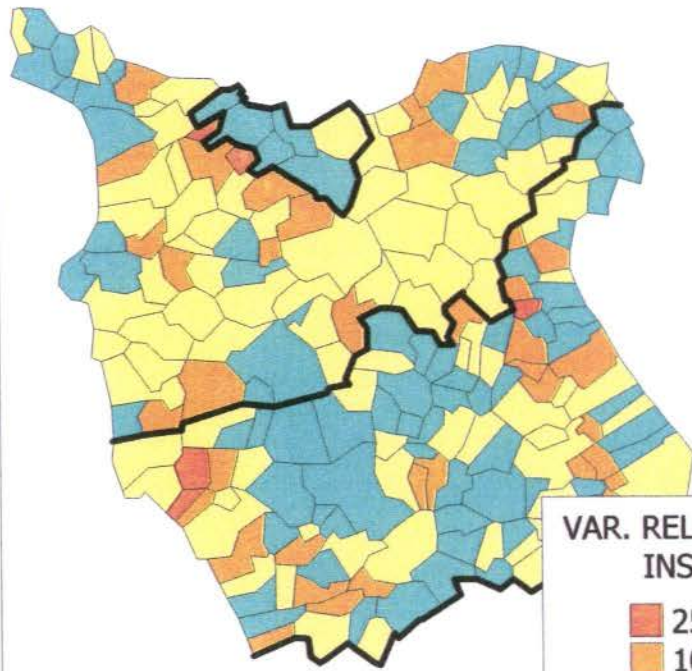
Source : INSEE - Population sans double compte (pour 1999 données provisoires)

La poursuite de la croissance dans la zone périphérique (+4% soit 2 564 personnes supplémentaires) n'est pas suffisante pour combler la diminution constatée au sein de la CUC (-3,7%) dont le déficit atteint près de 3 500 personnes.

Hormis Turlaville (+0,5%), toutes les autres communes de la CUC subissent une réduction de leurs populations, faible à Equeurdreville (-0,4%), plus conséquente dans la partie centrale (-6,4% à Cherbourg et à Octeville).

Dans la zone périurbaine, la croissance concerne encore un nombre encore important de communes mais réapparaissent des poches de régression démographique en particulier dans La Hague et le Val de Saire. Seules quelques rares communes aux portes sud-ouest de la CUC poursuivent une croissance sur un rythme comparable à celui de la précédente décennie (Nouainville : +57%, Tonneville : +44%) (**carte 4**).

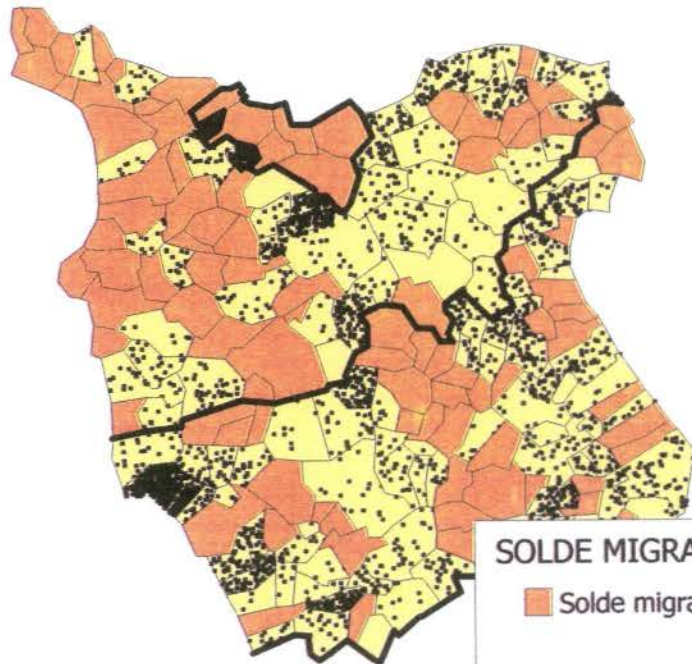
CARTE 4



VAR. RELATIVE DE LA POPULATION
INSEE RGP 1990 et 1999

25% et plus	(5)
10 - 25	(40)
0 - 10	(86)
Evolution négative	(82)

CARTE 5



SOLDE MIGRATOIRE 1990-1999

■ Solde migratoire nul ou négatif

Solde migratoire positif

1 point = 1 personne

Soldes naturel et migratoire

	Solde naturel	Solde migratoire
Cherbourg	1 610	-3 351
Autres communes de la CUC	4 775	-6 478
Total CUC	6 385	-9 829
Zone périurbaine	3 243	-679
ARCHIPEL	9 628	-10 508
Zone périphérique	-357	864
ZONE D'EMPLOI	92 71	-9 644

Source : INSEE - Données provisoires 1999

Déjà un élément déterminant de la croissance dans les années 80, le solde naturel largement excédentaire ne permet cependant plus de compenser un solde migratoire devenu partout négatif sauf dans la zone périphérique.

Ainsi près de 10 000 personnes ont quitté l'agglomération depuis 1990 (10 fois plus que lors de la précédente période intercensitaire).

L'évolution du solde migratoire de la zone périurbaine est lui aussi négatif (-679) mais la croissance y est soutenue par un solde naturel qui, bien que 2 fois moins important que dans la période précédente, est demeuré largement positif (+3 243 personnes).

Par rapport à la période intercensitaire précédente, la situation démographique de la partie ouest de la zone périurbaine, de la Hague à Bricquebec, a fortement évolué. Le solde migratoire est devenu négatif pour de nombreuses communes (carte 2). Le solde naturel excédentaire, fruit de la péri urbanisation antérieure permet cependant de combler, pour la plupart d'entre elles, le déficit migratoire. Ce n'est pas le cas pour une dizaine de communes, en particulier dans la Hague, qui voient ainsi leur population diminuer (**carte 5**).

Ces évolutions montrent qu'à l'évidence une partie des ménages qui ont quitté les communes de la CUC se sont, pour partie, installés dans les communes les moins éloignées de la zone périurbaine mais l'importance des écarts conduit à penser qu'une majorité d'entre eux ont quitté l'Archipel.

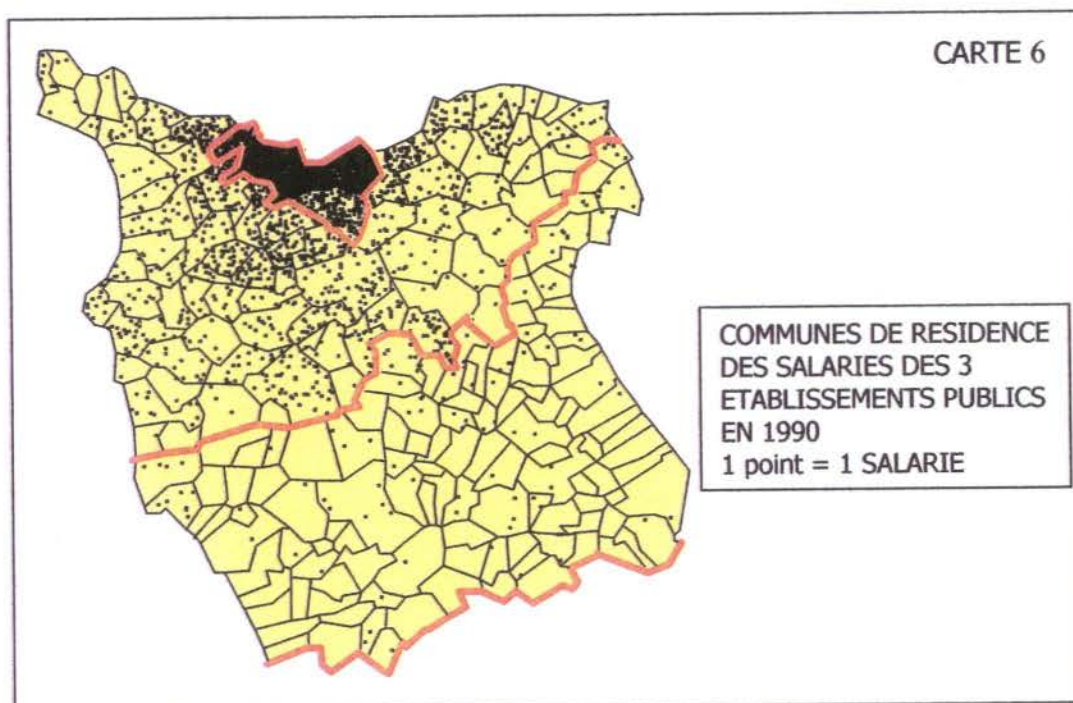
La situation est toute autre dans la zone périphérique qui connaît, à l'image de nombreux secteurs ruraux français, une évolution positive de sa population. La croissance bien que modeste (+1,2%) est alimentée par un solde migratoire positif (+864 personnes) qui efface un bilan naturel redevenu négatif. Toutefois, cette croissance ne concerne qu'un certain nombre de communes essentiellement littorales, en particulier sur la Côte des Isles, le cœur du Cotentin poursuivant encore largement aujourd'hui son déclin démographique.

III. LA REPARTITION RESIDENTIELLE DES SALARIES DES ETABLISSEMENTS « PUBLICS »

Les données exhaustives sur la mobilité domicile travail issues du recensement de 1999 ne sont pas encore disponibles. Pour pallier ce déficit d'information, nous avons cherché à appréhender la mobilité des actifs à partir des fichiers salariés de quelques-uns des plus importants employeurs du secteur public. Ont été ainsi collectés les fichiers de :

- La ville de Cherbourg (y compris le CCAS) : 680 salariés
- Le centre hospitalier Louis pasteur(y compris la RMPA³) : 1 627
- La DCN : 3 311

Soit au total au 1/11/1999 un total de 5 618 salariés dont 5 506 résident dans la zone d'étude (98%) et 5 378 (96%) résident dans une commune de l'Archipel⁴ (carte ci-dessous).



³ Résidence Médicalisée de personnes Agées.

⁴ Les données et commentaires qui suivent s'appliquent à ces 5 378 salariés.

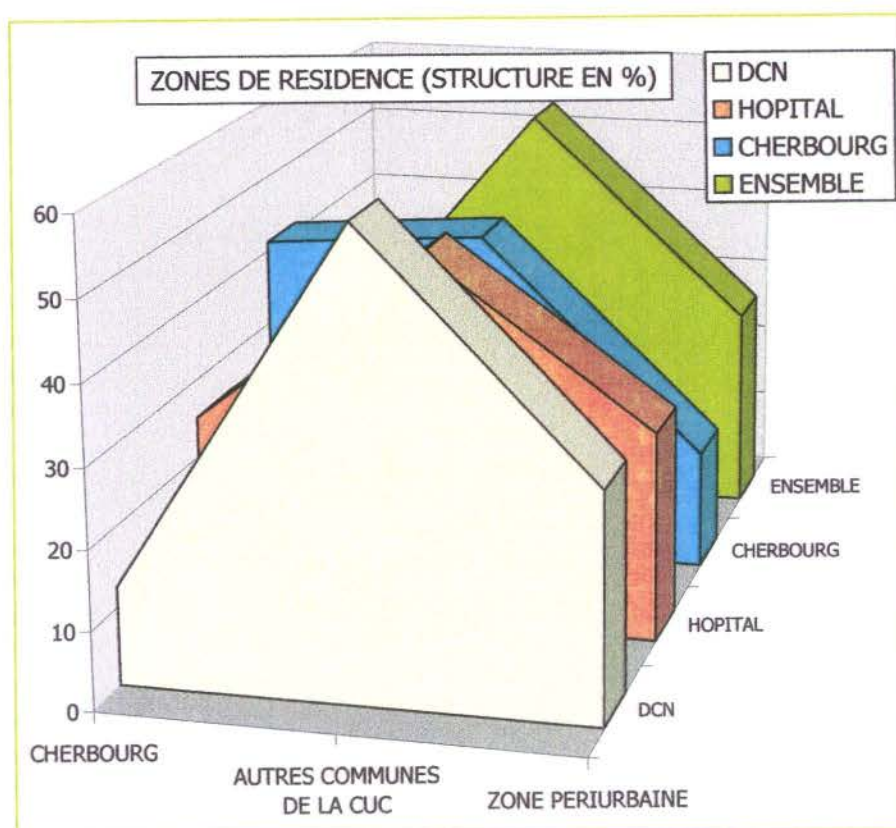
Répartition par zone des communes de résidence (Effectifs)

	DCN	Hôpital	Ville de Cherbourg	ENSEMBLE
Cherbourg	402	381	265	1048
Autres communes de la CUC	1886	728	279	2893
Zone périurbaine	928	409	100	1437
Archipel	3216	1518	644	5378

(Structure)

	DCN	Hôpital	Ville de Cherbourg	ENSEMBLE
Cherbourg	13	25	41	19
Autres communes de la CUC	59	48	43	54
Zone périurbaine	29	27	16	27
Archipel	100	100	100	100

La répartition géographique par zone de ces salariés diffère notablement de celles des actifs au recensement de 1990. Les communes de la CUC hors Cherbourg y sont notablement sur-représentées. En effet plus de 1 salarié sur 2 (54%) y réside alors qu'elles ne sont le lieu de résidence que pour 42% de l'ensemble des actifs. Cette répartition résidentielle apparaît différente selon les établissements.



Ainsi, plus de 40% des employés de la Ville de Cherbourg habitent la ville centre contre 25% de ceux de l'Hôpital et seulement 13% des salariés de « l'Arsenal ».

Ces derniers habitent majoritairement dans les autres communes de la CUC (59%) et en particulier à Equeurdreville-Hainneville où résident 847 salariés de la DCN soit plus du quart du total de ces employés.

L'adéquation proximité du lieu de résidence / lieu de travail apparaît d'ailleurs très effective dans le cas des trois établissements. Ainsi Cherbourg et Tourlaville sont les premières communes de résidence du personnel de l'Hôpital ; Equeurdreville et Cherbourg font de même pour les salariés de la DCN.

Répartition des zones de résidence selon les catégories d'employés (Effectifs)

	Ensemble	Cat. A	Cat. B	Cat. C
CHERBOURG	1048	157	163	728
AUTRES COMMUNES DE LA CUC	2893	179	410	2304
ZONE PERIURBAINE	1437	66	241	1130
ARCHIPEL	5378	402	814	4162

Répartition des zones de résidence selon les catégories d'employés (structure en %)

	Ensemble	Cat. A	Cat. B	Cat. C
CHERBOURG	19	39	20	17
AUTRES COMMUNES DE LA CUC	54	45	50	55
ZONE PERIURBAINE	27	16	30	27
ARCHIPEL	100	100	100	100

Répartition par communes de la CUC selon les catégories d'employés (Effectifs)

	Ensemble	Cat. A	Cat. B	Cat. C
CHERBOURG	1048	157	163	728
EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE	1082	61	132	889
GLACERIE (LA)	215	18	31	166
OCTEVILLE	633	37	90	506
QUERQUEVILLE	177	10	21	146
TOURLAVILLE	786	53	136	597
TOTAL CUC	3941	336	573	3032

**Répartition par communes de la CUC selon les catégories d'employés
(Structure en %)**

	Ensemble	Cat. A	Cat. B	Cat. C
CHERBOURG	27	47	28	24
EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE	27	18	23	29
GLACERIE (LA)	5	5	5	5
OCTEVILLE	16	11	16	17
QUERQUEVILLE	4	3	4	5
TOURLAVILLE	20	16	24	20
TOTAL CUC	100	100	100	100

La prise en compte des grandes catégories socioprofessionnelles des salariés⁵ ne fait pas apparaître de grands écarts par rapport à la moyenne. Seuls les cadres (catégorie A) privilégient un lieu de résidence très urbain (39% des salariés de cette catégorie résident à Cherbourg contre 19% en moyenne). Cette centralité résidentielle se marque dans les 3 établissements étudiés.

Ainsi 30% des cadres de la DCN résident à Cherbourg contre 13% pour l'ensemble des salariés ; 48% au centre hospitalier contre 25% et 50% à la Ville de Cherbourg contre 41%.

Cette sur-représentation des cadres à Cherbourg s'opère principalement au détriment de la zone périurbaine. De ce fait, le nombre des cadres qui résident dans les communes de cette zone est peu important et, hormis pour la commune de Cherbourg, ne permet pas de discerner de localisation résidentielle préférentielle de la part de cette catégorie de salarié.

⁵ Il s'agit ici de la répartition selon les 3 grandes catégories de la fonction publique.

III. LES SALAIRES DES ETABLISSEMENTS DU SECTEUR PRIVE

Hormis les informations exhaustives fournies par le recensement de 1990, aucune exploitation de données ne peut permettre d'appréhender dans sa totalité l'évolution récente des migrations domicile-travail. Seul le fichier des DADS en liant adresse du salarié et commune du lieu de travail permet d'apprécier de façon très partielle les éventuelles évolutions de ce type de migration.

Sur le strict plan de l'emploi, les estimations réalisées par l'INSEE et la Direction régionale du Travail permettent dans le cadre du bassin d'emploi de situer « l'environnement » de ces migrations.

Depuis 1990, dans un contexte régional stable (+0,2% pour l'ensemble de la Basse-Normandie) l'emploi local s'est fortement dégradé : globalement la zone d'emploi de Cherbourg a perdu plus de 5% de ses emplois. Sans atteindre l'ampleur de la régression récurrente de l'agriculture (-25%), les secteurs de l'industrie et de la construction ont subi de plein fouet, la fin des grands travaux dans le nucléaire mais aussi la réduction drastique bien que progressive du plan de charges de la DCN⁶ et des activités de la construction navale dans son ensemble. Plus récemment, les activités tertiaires, jusqu'ici en croissance, subissent, elles aussi, une réduction de leur activité.

De ce fait, le taux de chômage du bassin est le plus élevé de Basse-Normandie (12,8% au 1/1/1999) et sa réduction y est plus lente que dans les autres bassins industriels de la région comme Caen ou Lisieux.

Le fichier DADS de la Manche (état au 31/12/1996) ne compte que 89 000 salariés soit environ les deux tiers des emplois que compte le département. Cette différence relativement importante tient à la nature même des DADS qui ne prennent pas en compte la plupart des emplois à caractère public. De ce fait certains secteurs d'activité ne sont pas ou peu représentés :

	Effectifs DADS	Estimation emploi	Taux de couverture
Construction navale	886	5 209	17%
Eau, gaz, électricité	238	1 638	15%
Poste et télécommunications	2	2 586	0%
Services personnels et domestiques	871	4 814	18%
Education	1 397	13 787	10%
Administrations publiques	1 732	14 812	12%

Au niveau de l'Archipel, le fichier DADS ne compte que 25 000 salariés sur un total de l'ordre de 50 000 emplois. Cette faible proportion (environ 50% contre 61% pour le fichier DADS départemental) montre que l'emploi public y est fortement représenté.

⁶ La DGA/DCN comptait près de 5 000 salariés en 1990, 4 000 en 1996 et 3 300 fin 1999.

Lieux de résidence et de travail (effectifs)**RGP 1990**

Lieux de résidence	Lieux de travail		
	CUC	Périurbain	Archipel
CUC	38341	5961	34302
Périurbain	7296	15322	22618
Archipel	35637	21283	59620

DADS 1996

Lieux de résidence	Lieux de travail		
	CUC	Périurbain	Archipel
CUC	11769	3450	15309
Périurbain	4444	5337	9781
Archipel	16213	8877	25090

Lieux de résidence et de travail (structure en % du total des actifs ayant un emploi)**RGP 1990**

Lieux de résidence	Lieux de travail		
	CUC	Périurbain	Archipel
CUC	50	10	60
Périurbain	13	27	40
Archipel	63	37	100

DADS 1996

Lieux de résidence	Lieux de travail		
	CUC	Périurbain	Archipel
CUC	47	14	61
Périurbain	18	21	39
Archipel	65	35	100

Sources : INSEE (RGP 1990 et fichier DADS au 31/12/1996)

Les tableaux de données montrent que d'une façon générale les « actifs DADS » font preuve, dans le cadre de l'Archipel, d'une plus grande mobilité inter zones.

Ainsi, les actifs qui habitent et travaillent dans la CUC représentent 47% des actifs de l'Archipel dans le cadre des DADS contre 50% dans le cadre du RGP.

De ce fait, les déplacements centrifuges de la CUC vers la zone périurbaine concernent 23% des actifs DADS qui résident dans une commune de la CUC. Ils ne sont que 16% dans ce cas pour le RGP de 1990.

Enfin, pour les mouvements centripètes, 45% des actifs DADS qui résident dans la zone périurbaine travaillent dans la CUC. Ce n'est le cas que de 32% des « actifs RGP ».

Ces observations confirment les constats réalisés à l'examen des lieux de résidences des actifs des principaux établissements publics. La CUC constitue une zone résidentielle importante de la part des salariés de la fonction publique. Bien qu'en réduction de 1975 à 1990, la forte « auto-alimentation » (cf. page 2) de la CUC semble perdurer et demeure majoritairement le fait de salariés du secteur public.

L'observation des cartes de migrations confirme et précise spatialement l'élargissement de la zone de forte mobilité vers la CUC des actifs résidant dans une commune de la zone périurbaine dès lors que l'on ne retient que les emplois DADS.

(A comparer avec celle du RGP « réduit » dès la mise à disposition des données par l'INSEE) (Cartes 7 et 8)

IV. LA CONSTRUCTION NEUVE DANS L'ARCHIPEL

Les cartes par indices de la construction neuve (cartes 9, 10 et 11)

Les trois cartes réalisées pour chaque période inter censitaire témoignent d'une réduction constante de la vitalité de la construction au cours de ces 25 dernières années.

1975-1981

Le dynamisme de la construction neuve touche globalement l'Archipel hormis ces marges est (le Val de Saire) et ouest (La Hague). Ce dynamisme affecte donc une large part de la zone périurbaine mais également les communes de la CUC hormis Cherbourg.

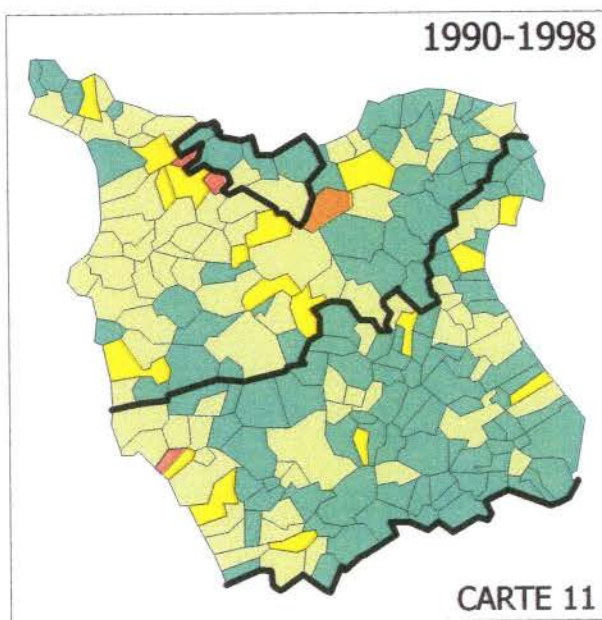
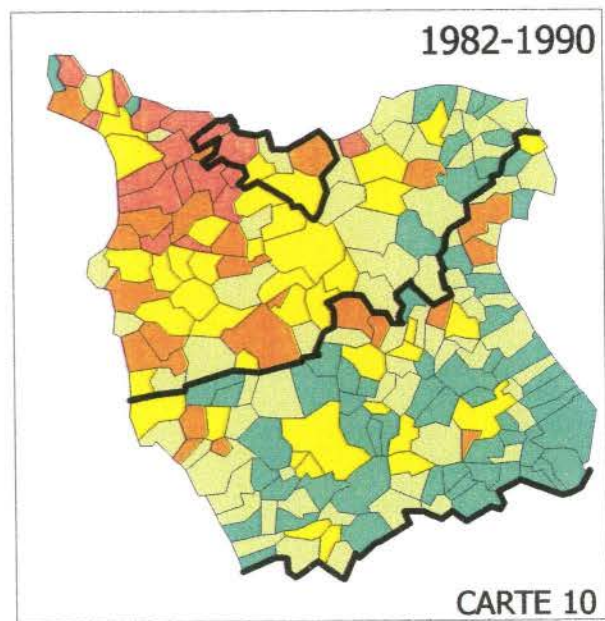
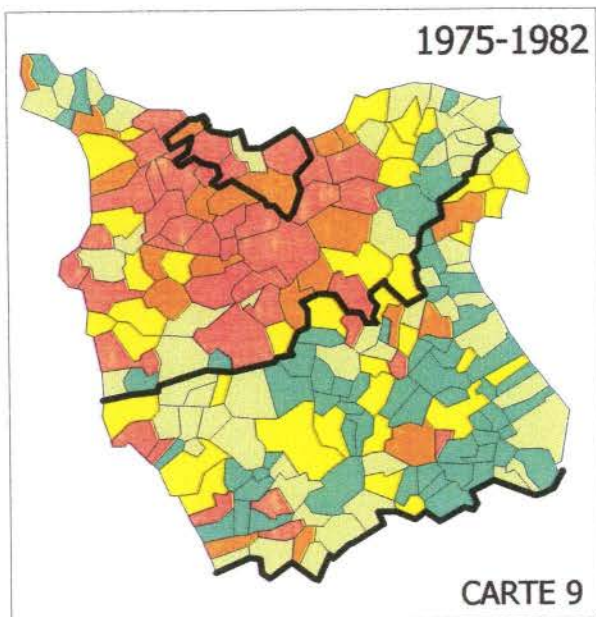
Si l'on tient compte parallèlement de l'évolution de la population et en particulier de celle des soldes migratoires, il semble que dans le cas de la CUC, la construction neuve corresponde pour une large part à un processus de renouvellement du parc alors que dans le cas de la zone périurbaine il s'agit véritablement d'une croissance du parc.

1982-1989

Le dynamisme se restreint à un ensemble de communes sous « l'emprise » de La Hague. On remarquera d'une part que la partie Est et Sud de la CUC « décroche » ; il en est de même pour la zone périurbaine ; d'autre part la dynamique de la construction neuve n'affecte que partiellement les communes situées au plus près du centre de retraitement.

1990-1998

La carte de la période la plus récente témoigne d'un arrêt brutal de la dynamique de la construction. Celle-ci n'affecte de façon importante que quelques rares communes de la zone périurbaine aux portes de la CUC. (à mettre là encore en rapport avec l'évolution démographique récente).



**LA CONSTRUCTION NEUVE
EN INDICE**

Sources DRE/Siclone
et INSEE RGP 1975-1982-1990

- 120 et plus
- 115 - 120
- 110 - 115
- 105 - 110
- 100 - 105

Sources : INSEE ET DRE, cartographie : Atelier des Cordeliers

CONCLUSION

Au cours des 25 dernières années, la zone d'emploi de Cherbourg a connu d'importantes mutations qui ont radicalement changé le volume, la nature et l'orientations des flux en matière de migrations domicile-travail.

En 1975, l'agglomération vivait repliée sur elle-même, centrée sur ses activités traditionnelles de la construction navales, les flux quotidiens, fortement centripètes, ne concernaient qu'une dizaine de communes « rurales » aux portes de la CUC.

En 1990, la périurbanisation massive et le développement de l'emploi sous l'effet « Grands Chantiers » ont placé la CUC au cœur d'une zone urbaine « L'Archipel » qui regroupent une centaine de communes. Les flux quotidiens connaissent un développement considérable et tendent à s'équilibrer entre mouvements centrifuges et centripètes.

Au sein de la CUC, les évolutions sont également très importantes. La croissance démographique des communes hors Cherbourg et le développement de l'emplois (+ 6 000 emplois nouveaux dont les 2/3 hors Cherbourg) ont largement contribué à homogénéiser la Communauté Urbaine.

Sur le plan démographique, ce développement de la CUC, surtout sensible de 1982 à 1990 s'est effectuée pour partie au dépend de la zone périurbaine qui montre déjà des signes d'essoufflement (réduction du solde migratoire, dynamisme de la construction en baisse).

Dans la période la plus récente, l'évolution est toute autre et s'apparente en fait aux hypothèses les plus pessimistes émises par les observateurs de « l'après Grands Chantiers ».

La population globale de l'Archipel est en diminution et le déficit considérable du solde migratoire (plus de 10 000 personnes) donne la mesure de la crise qui affecte aujourd'hui le Nord-Cotentin.

La CUC est durement touchée et son attractivité tant sur le plan résidentielle que sur celui de l'emploi est en nette diminution.

Il en va de même pour la zone périurbaine où, même si la péri urbanisation se poursuit faiblement, la vitalité démographique ne s'exprime plus que très localement dans quelques rares communes peu éloignées de la CUC.

Sur le plan des migrations alternantes, l'évolution récente est difficilement quantifiable. Deux points peuvent cependant d'être soulignés :

- En dépit d'une diminution des emplois sur le site de la Hague, il concentre encore une masse de plus de 4 000 postes de travail avec les entreprises de sous-traitance installées sur le site. Cette particularité de la zone d'emploi fait que d'une part les migrations centrifuges au départ de la CUC restent très importantes et d'autre part la partie ouest de la zone périurbaine demeure partiellement polarisée

par La Hague même si c'est dans cette partie de l'Archipel que beaucoup de communes ont un solde migratoire déficitaire.

- La persistance même réduite du processus de périurbanisation qui dans un contexte démographique globalement négatif s'opère au dépend de la CUC, on peut donc émettre l'hypothèse que la mobilité centripète vers la CUC est en accroissement au détriment de la mobilité interne à la Communauté urbaine.

Enfin, hormis leur affinité résidentielle avec les communes de la CUC, la faible occupation de l'espace périurbain par les salariés des grands établissements publics ne permet pas d'y mettre en évidence une répartition spécifique à telle ou telle catégorie socioprofessionnelle.